



## COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex  
Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

### **Pour améliorer la mobilité des enseignant-es, une vraie solution : la création de postes !**

**Le médiateur de l'Education nationale a rendu un rapport cette année dans lequel il met en avant la question des mutations des personnels enseignant-es.** La situation des personnels s'est fortement dégradée depuis quelques années pour atteindre des résultats inégalés : dans le premier degré et certaines disciplines du second degré, le taux de satisfaction atteint péniblement les 21 %, ce qui laisse 79 % des candidat-es sur leur faim !

Ces situations ne sont pas acceptables et entraînent des drames humains pour chaque collègue qui reste éloigné-e de sa famille, de sa vie sociale ou qui souhaite simplement pouvoir muter comme elle/il en a le droit.

La CGT Educ'action prend acte des propositions d'évolution du barème et/ou de l'algorithme du médiateur. Elle se bat d'ailleurs depuis des années pour que cet algorithme, introduit dans les années 70, soit revu. Il serait également bon de mieux considérer les situations personnelles. Ainsi, la CGT Educ'action s'était alarmée de la prise en compte très insuffisante de l'ancienneté des ancien-nes contractuel-les ayant réussi les concours Sauvadet se retrouvant très éloigné-es de leur famille. Elle demande, de plus, un retour à un mouvement national unique dans le second degré et dans le premier degré, la fin du calibrage académique. Enfin, elle exige que soient respectés la loi et l'article 60 de la Fonction publique qui fixe les priorités légales.

**Au-delà de ces mesures immédiates, la CGT Educ'action considère que la réponse principale pour retrouver de la fluidité dans le mouvement est la création d'emplois à hauteur des besoins : sans postes pour les accueillir, les personnels ne peuvent en effet pas muter...**

*Montreuil, le 18 mai 2016*